

Les dix départements qui vont tester le nouveau protocole visant à...

1-2 minutes

Le MENJS a arrêté la liste des 10 départements qui vont tester à partir du 4 octobre 2021 le nouveau protocole sanitaire, consistant à ne plus fermer une classe dès le 1^{er} cas positif et à tester tous les élèves, isolant seulement les cas positifs ([lire sur AEF](#)). Il s'agit de l'Aisne (académie d'Amiens), l'Ariège (Toulouse), la Côte-d'Or (Dijon), les Landes (Bordeaux), la Manche (Normandie), le Morbihan (Rennes), la Moselle (Nancy-Metz), le Rhône (Lyon), le Val-d'Oise (Versailles) et le Var (Nice). Certains territoires expérimentateurs appliquent le niveau 1 du protocole depuis ce lundi en raison de l'incidence plus faible du virus ([lire sur AEF](#)), comme la Manche par exemple, et d'autres encore en niveau 2, comme le Var. Le MENJS indique à AEF info que "les modalités précises des expérimentations sont en cours de d'élaboration avec les partenaires et établissements".